

Conseil régional  
Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

**Intervention de Françoise LOUARN relative aux langues régionales**  
*Conseillère régionale de Bretagne*

**Session du Budget primitif 2011 du Conseil régional de Bretagne - février 2011**  
*Extrait de la discussion relative au Programme 413 - Développer les langues de Bretagne*

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Concernant les langues de Bretagne, dans le programme 413.

Comme la dernière fois, nous nous insurgons que la place des langues de Bretagne soit cantonnée au milieu des investissements pour les lycées.

Au risque de nous répéter, nous restons accrochés à l'idée que la reconnaissance unanime des langues de Bretagne en 2004, ici, en cette enceinte, aurait dû transpirer et se retrouver visible dans de nombreuses missions qui aurait abouti à un réel statut du breton au Conseil régional et dans la sphère public et pas exclusivement dans le huit clos de l'Etablissement public.

Les langues de Bretagne auraient dû paraître :

- Dans la mission I de l'aménagement du territoire pour la rendre visible partout en Bretagne dans les communes, dans les gares, sur tout le territoire (1 % pour la langue).
- Dans la mission II de l'économie car elle crée aussi de l'emploi dans les entreprises
- Dans la mission III de formation tout au long de la vie
- Dans la mission IV des lycées pour les jeunes bien sûr
- Dans la mission V des transports, des routes et des gares
- Dans la mission VII de la culture car c'est notre culture et notre patrimoine d'abord
- Dans la mission VIII du tourisme et du patrimoine.

Les langues de Bretagne doivent marquer leur territoire. Comment voulez-vous que les jeunes s'y intéressent, s'ils ne les entendent jamais parler nulle part ? Et le Conseil régional des jeunes ? Cela fait partie de leurs préoccupations ? Non bien sûr ... il faut dire qu'il est dirigé par la ligue de l'enseignement ! C'est tout dire !

Il faut rendre la langue visible en tant que telle comme une langue de la réalité d'aujourd'hui pour que les bretons de toute sorte aient envie de la parler en famille et en société.

Comment ne comprenez-vous pas cela, Monsieur le Président ? Comment voulez-vous que l'Etat français nous aide si nous, bretons, ne montrons si peu d'intérêt à notre langue.

Il est urgent de faire prendre conscience à tous qu'on parle en Bretagne une autre langue que le français et que cette langue présente un intérêt pour la société bretonne.

.../...



Conseil régional  
Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

.../...

Vous dites, Monsieur le Président, dans vos orientations stratégiques, page 31 de la mission IV : « Les moyens de l'Etat octroyés à l'enseignement des langues de Bretagne ne correspondront vraisemblablement pas en 2011 » et, à fortiori, les années suivantes aux besoins identifiés. Je ne pense pas que le problème soit aujourd'hui à ce niveau.

En effet, si on se réfère aux chiffres, nous retrouvons la même somme par classe pour le bilinguisme avec souvent, hélas, moins de 12 élèves par classe pour l'enseignement en général avec quelque fois plus de 30 élèves.

Par contre, c'est de professeurs, d'élèves et de parents d'élèves que nous manquons. Si bien que la question que nous devrions nous poser est la suivante : Comment faire pour donner envie aux bretons de s'intéresser à leur langue, à la parler et à l'apprendre ?

En ce sens, hormis la question sur l'orthographe, question inutile et dépassée, le rapport Broudic est un remarquable travail sans concession. Il est plein d'enseignements et de préconisations. Il fait le bon constat, pose les bonnes questions et donne des solutions : « L'enseignement du breton ne pourra se développer dans la sérénité que si la société est réellement convaincue qu'il faille le faire », dit-il.

Que faire pour la crédibiliser ? Que faire pour que le breton ne soit pas restreint à une langue de classe d'école ? Ce qui n'aurait aucun sens.

C'est une course contre la montre avant sa disparition. Le nombre de bretonnants diminue à grande vitesse (-30% depuis 10 ans). Le salut ne viendra que des bretons eux-mêmes.

Il est urgent de répondre aux bonnes questions et c'est à la Région de le faire.

Je conclurai en rendant hommage à toutes les familles qui, dans les années 50 et 60, ont, malgré l'anathème qui pesait sur elles, ont su tenir à bout de bras la langue bretonne en lui rendant toute sa fierté. Elles avaient, elles, le feu sacré qui, manque tant aujourd'hui.

Merci Monsieur le Président.

